

du Tampon

DÉCONFINEMENT

Retour progressif à une vie normale



#39



FLASHEZ-MOI

Sommaire

DÉCONFINEMENT



4

Dossier : Déconfinement

Des masques pour se protéger
Réouverture des écoles
Reprise du transport scolaire
Réouverture des médiathèques
Reprise progressive du théâtre Luc Donat
Les parcs de nouveau accessibles
Reprise du sport individuel, réouverture des gymnases et piscines
Marchés forain et couvert
Accompagnement des entreprises

4

TERRITOIRE



9

Expression des élus

Expression de la majorité
Expression de l'opposition

8

Territoire

Épidémie de dengue : nous sommes tous concernés, agissons !
Réseau CARSUD : 20 véhicules neufs

9

Rétrospective

Retour sur nos derniers événements :
Salon d'été Maison et Jardin
Tampon lontan
Une nouvelle centenaire au Tampon
Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme
Commémoration du 8 mai 1945
Inauguration des toboggans aquatiques
Exposition « Rétrospective »
Journée nationale de la Résistance

10

RÉTROSPECTIVE



10

Bon à savoir

Campagne de stérilisation des chiens et chats
Inscriptions au concours « Maisons fleuries »

12

L'ÈRE DU TAMPON

JUIN 2020

BP 449 - 97430 Le Tampon

Tél. 0262 57 86 86 / Fax. 0262 59 24 49

Courriel : courrier@mairie-tampon.fr
www.letampon.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
André THIEN AH KOON

RÉDACTION
Samia OMARJEE

MISE EN PAGE
Isabelle TECHER

PHOTOS
SERVICE COMMUNICATION

ILLUSTRATIONS
FREEPIK.COM

IMPRESSION
Ah-Sing
Dépôt Légal n° 24465

Ville du Tampon



Contact

communication@mairie-tampon.fr

Envoyez vos photos du Tampon accompagnées d'une légende à : communication@mairie-tampon.fr
Les photos doivent être de bonne qualité et libres de droits.

La rédaction se réserve le droit de les publier.

Le journal municipal est consultable sur le site internet de la Ville

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres du Tampon, merci d'envoyer un mail à : communication@mairie-tampon.fr



Le mot du Maire



Au cœur de la crise, des défis redoutables pour La Réunion

La crise que vit l'Humanité au cours de ce XXI^{ème} siècle est sans précédent. La crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus n'est pas achevée. Elle se double désormais d'une crise économique et sociale inouïe qui affecte tous les pays, sur tous les continents. C'est une conséquence de la mondialisation.

Petite économie insulaire et vulnérable, notre île n'est pas épargnée. La première conséquence, c'est la situation préoccupante de l'emploi. Aux 162 000 personnes inscrites à Pôle Emploi, il faut ajouter les 115 000 travailleurs qui ont basculé dans le chômage partiel durant le confinement. Combien d'entre eux retrouveront-ils leur emploi ? Cela dépend de la reprise de l'activité et de la trésorerie des entreprises. L'accès rapide et la prolongation de toutes les aides mises en place par l'Etat et les collectivités et l'accompagnement réel des banques relèvent de l'urgence. Sinon, nous allons vers la suppression de milliers d'emplois. C'est le cas dans le domaine du tourisme et du secteur aérien pour lesquels un plan de relance est indispensable.

Dans ce contexte de contraintes aggravées, La Réunion doit affronter des rendez-vous décisifs. La campagne sucrière démarre dans quelques semaines alors que de lourdes incertitudes pèsent sur la future convention canne-sucre et la pérennité des aides. La réflexion annoncée par l'Etat qui devait aboutir en juillet 2020 à des propositions sur l'avenir de la filière canne et sur le modèle agricole réunionnais devra être relancée, en tenant compte des leçons de cette crise qui souligne l'importance de l'autonomie alimentaire.

Autre rendez-vous crucial, le renouvellement des programmes européens. Dans quelles conditions sera élaborée la prochaine programmation des fonds européens qui déterminent les moyens financiers de notre développement pour la période 2021-2027 ? Là encore, il y a nécessité d'une réévaluation du calendrier et d'une réorientation des priorités afin de tenir compte des conséquences de la crise et d'assurer une réelle concertation avec l'ensemble des acteurs.

Cette concertation doit aussi prévaloir sur l'avenir du régime de l'octroi de mer qui fait actuellement débat et dont le dispositif expire à la fin de cette année. L'enjeu est de pouvoir concilier les intérêts souvent divergents des consommateurs, des producteurs et des collectivités, concernant cet outil fiscal qui irrigue toute l'économie et la société réunionnaise.

Plus que jamais, dans ce climat d'incertitudes, notre capacité d'adaptation est mise à l'épreuve pour faire face à cette crise sanitaire, économique et sociale.

C'est le défi que nous avons à relever en faisant preuve de lucidité, de courage et de solidarité.

**André Thien Ah Koon,
Maire du Tampon**

Déconfinement

le Tampon revit

Depuis le 11 mai 2020, La Réunion, comme le reste de la France, est sortie de la période de confinement strict causée par la crise sanitaire du Covid-19. C'est un déconfinement progressif qui a été mis en place permettant une reprise de la vie sociale et de l'activité économique, mais avec toutes les précautions requises pour préserver la sécurité sanitaire. Ce double impératif est un enjeu majeur. La population a ainsi dû s'habituer aux gestes barrières, à la distanciation physique, au port du masque, ou encore au gel hydroalcoolique devenu omniprésent.

La 1^{ère} étape du déconfinement a été marquée par la réouverture des parcs, jardins et des commerces, à l'exception des bars et restaurants, et par la réouverture partielle et progressive des écoles et collèges sur la base du volontariat.

Une 2^{ème} étape a eu lieu le 2 juin, avec la réouverture des plages, des aires de pique-nique, des musées, des lycées sur la base du volontariat, des lieux de culte et également des bars et restaurants dans les départements classés en vert dont La Réunion.

Le 14 juin, le Président de la République a annoncé une « nouvelle étape ». Il a fixé de nouvelles perspectives pour accélérer la relance de l'activité économique et le retour à une vie normale, tout en restant vigilant face à l'épidémie dont la propagation a ralenti mais n'a pas disparu. Il a également annoncé le retour de l'école obligatoire à partir du 22 juin pour les élèves des écoles et des collèges.

A noter que la période d'état d'urgence sanitaire fixée par la loi expire le 10 juillet. À partir de cette date, la « quarantaine » sera supprimée pour les voyageurs se rendant à La Réunion mais ils seront soumis à un test de dépistage avant de prendre l'avion.

Dans ce dossier, retrouvez quelques éléments concernant ce déconfinement progressif au Tampon.

DES MASQUES POUR SE PROTÉGER

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, conformément aux préconisations des autorités sanitaires, la Commune du Tampon a pris les dispositions nécessaires pour contribuer à protéger la population contre le virus. Les élus ont été informés de l'ensemble des actions mises en œuvre par la commune dans le cadre d'une séance du Conseil municipal le 20 mai dernier.

Dès le début du confinement, ce sont près de 10 000 masques qui ont été commandés auprès de l'association d'insertion Audace, située à la Plaine des Cafres, afin d'équiper les publics prioritaires, notamment les personnels soignants, les populations fragiles et les acteurs de la lutte.

Parallèlement, courant mars 2020, une commande de 106 600 masques en tissus, lavables et réutilisables, a été effectuée par la Commune auprès d'un fournisseur de l'île Maurice. Ces masques ont été réalisés sur le modèle des masques chirurgicaux « triple plis ».

Depuis le 18 mai, ils sont progressivement livrés aux domiciles des administrés tamponnais, à raison de 4 masques par foyer.

Ils sont accompagnés d'une notice expliquant comment bien entretenir les masques. Une commande supplémentaire de 400 000 masques est en cours.

De son côté, avec la reprise d'activités, la Chambre de commerce a souhaité équiper les commerçants. Ainsi, le 18 mai, une distribution de masques a été effectuée par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion à destination des commerçants du centre-ville du Tampon.

DON DE MASQUES PAR MEIZHOU

Depuis 2015, la ville du Tampon et celle de Meizhou en Chine sont liées par un accord de coopération. Dès l'émergence de l'épidémie du Covid-19 en Chine, la Commune du Tampon était venue en aide à la ville de Meizhou en lui fournissant des combinaisons d'hôpitaux.

A son tour, la ville de Meizhou a tenu à exprimer sa solidarité. Ainsi, le 28 mai, elle a fait parvenir des masques chirurgicaux à la commune du Tampon.



RÉOUVERTURE DES ÉCOLES DEPUIS LE 8 JUIN

Dans la perspective du déconfinement, la Commune du Tampon avait pris toutes les dispositions dans l'éventualité d'une réouverture des écoles : fabrication d'isoloirs ; augmentation des points d'eau... Toutefois, 2 événements sont intervenus, remettant en cause la réouverture des écoles pour le 18 mai :

- le refus de l'ARS de réaliser des tests de dépistage du Covid-19 sur les personnels en contact avec les élèves,
- l'imposition d'un protocole sanitaire inapplicable dans les délais pour permettre une rentrée dans les conditions de sécurité le 18 mai.

Ainsi, les écoles du Tampon n'ont pas été rouvertes durant la première phase du déconfinement, à l'exception des écoles accueillant les enfants des personnels soignants.

Durant la phase 2 du déconfinement, le Premier ministre et le Ministre de l'Éducation nationale ont souhaité la réouverture de toutes les écoles. Prenant acte de la position de l'État, et afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures nécessaires permettant l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles, la Commune du Tampon a rouvert les 40 écoles du Tampon le 8 juin.

En partenariat avec les 2 inspections de l'Éducation nationale du Tampon et avec les directions des écoles, la Commune a pris les dispositions nécessaires pour assurer l'accueil des élèves dans les meilleures conditions compatibles avec les contraintes imposées.

Ainsi, le personnel communal est notamment équipé de masques. Les salles ont été réaménagées dans le respect des règles barrières. La restauration scolaire avec repas chaud, est assurée dans toutes les écoles, et organisée en plusieurs services, selon les effectifs. À noter que les flux d'élèves et du temps scolaire sont gérés par l'Éducation nationale pour respecter les limitations fixées de nombre d'élèves par classe.

Depuis le 22 juin, c'est la totalité des élèves qui doivent être accueillis dans les écoles. Le Président de la République a en effet annoncé le retour de l'obligation scolaire à partir de cette date, pour tous les élèves des écoles et des collèges. Le protocole sanitaire devra être adapté.



REPRISE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire pour les élèves des écoles maternelles, élémentaires et primaires de la commune du Tampon est de nouveau assuré depuis le lundi 8 juin. Cette reprise s'effectue dans le strict respect des règles barrières, afin de protéger les enfants et les accompagnants.



Réouverture des médiathèques

Depuis le 13 mai, les médiathèques du Tampon ont rouvert leurs portes :

- le matin pour les annexes à l'exception de La Châtoire ;
- l'après-midi pour le centre-ville.

Pour le déconfinement, c'est un dispositif spécial qui a été mis en place : seuls le prêt et le retour des documents sont ainsi autorisés. Il n'est pas possible, dans un premier temps, de consulter ou jouer sur place, utiliser les tables de travail ou les postes informatiques.

La réouverture s'est effectuée dans le respect des gestes barrières :

- port du masque demandé pour l'ensemble des usagers se rendant en médiathèque, y compris les enfants ;
- désinfection des mains réalisée à l'entrée par les équipes du réseau de lecture publique.

Par ailleurs, l'ensemble des documents retournés font l'objet d'une quarantaine avant remise en rayon, et le prêt est limité à 10 documents par carte.

À noter que, afin de pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions sanitaires possibles, la médiathèque du Tampon reste pour le moment fermée le dimanche. Une réouverture est prévue le dimanche 12 juillet.

Les services à distance sont toujours disponibles avec votre carte d'abonné(e) : vidéos à la demande, cours en ligne, presse, réservations de documents, prolongations de prêts...

Réouverture progressive du Théâtre Luc Donat

En attendant la reprise de septembre, 4 rendez-vous rythmeront les mois de juin à août, proposant au public d'accéder à la création à travers une expérience inédite.

- **Le 27 Juin à 20h**

Lab'oratwar (théâtre / danse)

Sergio Grondin et Didier Boutiana rencontrent Alex Sorres et Florence Boyer

- **Le 11 Juillet à 20h**

Village(s)

Cie Karanbolaz

Sergio Grondin avec Daniel Leocadie, Lola Bonnacarrère, Alexis Campos et Eric Laurent

- **Le 8 Août à 18h**

MOMENTUM

Cie Soul City et L'association Cœur de rue

- **Le 22 Août à 20h**

Lab'oratwar (théâtre / danse)

Sergio Grondin et Didier Boutiana et leurs invités

TARIF UNIQUE : 5€

Infos et réservations - www.monticket.re / www.tld.re

Marchés forain et couvert

Depuis le 2 juin, le marché forain a retrouvé le nombre de stands qui était en vigueur avant le confinement. Toutefois, les dispositions mises en place pour assurer la sécurité sanitaire sont toujours de rigueur, ainsi que le respect des gestes barrières.

Le marché couvert a lui retrouvé ses horaires habituels. Par ailleurs, le marché du belvédère de Bois-Court est de nouveau accessible au public. Il a lieu tous les dimanches de 9h à 18h.

LES PARCS DE NOUVEAU ACCESSIBLES

Depuis le 11 mai, les parcs et jardins publics ont pu rouvrir leurs portes au public progressivement dans les départements classés en vert sur la carte du déconfinement. La Réunion faisant partie de cette catégorie, au Tampon, les familles, joggeurs, promeneurs ou simples flâneurs, ont pu retrouver avec plaisir le Parc des Palmiers et les parcours de santé de la ville dès la sortie du confinement. L'occasion de prendre un bol d'air frais, de se balader et de faire de l'exercice en plein air après 2 mois de confinement.

Cette réouverture des parcs et jardins est conditionnée par un civisme strict des administrés, avec notamment le respect des règles de distanciation physique et l'interdiction des regroupements de plus de 10 personnes.



REPRISE DU SPORT INDIVIDUEL, RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES GYMNASES ET PISCINES

Après avoir autorisé la reprise des sports individuels lors de la phase 1 du déconfinement, le Gouvernement a annoncé la possibilité de rouvrir les salles de sport, les gymnases et les piscines à partir du 2 juin pour les départements classés en zone verte.

La réouverture peut se faire dans le respect de règles sanitaires strictes, afin de limiter au maximum la propagation du virus.

Au Tampon, les gymnases ont ouvert aux associations qui en font la demande pour les sports individuels, et les piscines sont rouvertes depuis le 18 juin sur réservation.

Les sports collectifs et de contact restent, eux, interdits, au moins jusqu'au 22 juin. Ainsi, au 15 juin, les stades, salles de boxe et dojos restaient fermés au public jusqu'au prochain point réalisé par le Gouvernement sur les modalités du déconfinement.



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Pour faire face à la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a impacté les entreprises, la Commune du Tampon a mis en place une cellule d'accompagnement au sein du service Développement territorial. Objectif : répondre aux demandes des chefs d'entreprise, les informer sur les différents dispositifs d'aide mis en place notamment par l'État et la Région, et vérifier leur éligibilité à ces dispositifs.

Dans cette optique, des réunions en direction des chefs d'entreprises ont été organisées les 19, 20 et 22 mai à la salle d'animation du 14^{ème} Km, avec les agents du service Développement territorial et les agents du Conseil départemental. Il s'agissait notamment de leur présenter les aides disponibles et de leur proposer un accompagnement dans les démarches à effectuer pour prétendre aux aides. Ces réunions ont accueilli plus d'une centaine de chefs d'entreprises.



POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE

DEUX ÉQUIPEMENTS À SAUVER : LE PÔLE SUD DU CHU ET L'AÉROPORT DE PIERREFONDS

Avec l'Université du Tampon, le CHU et l'Aéroport de Pierrefonds font partie des équipements structurants pour le développement du Sud et les besoins de la population.

LE CHU

La crise sanitaire a replacé l'Hôpital public au premier rang des priorités. Le gouvernement a ainsi lancé le « Ségur de la Santé » afin de revoir toute la carte sanitaire, de réévaluer les moyens des hôpitaux et de revaloriser la situation du personnel hospitalier.

Sacrifié durant ces dernières années sur l'autel des économies budgétaires, l'hôpital public est en effet en danger. A travers le COPERMO (Comité interministériel de Performance et de Modernisation de l'Offre de Soins) et les PRE (Plan de retour à l'équilibre) mis en œuvre dans les régions, l'Etat a imposé aux hôpitaux une logique d'entreprise, au mépris des besoins de la population et du personnel soignant.

Ainsi, au CHU de La Réunion, des dizaines de lits et de postes ont été supprimés. Et c'est le pôle Sud du CHU qui a été la variable d'ajustement de ces économies budgétaires.

A l'unanimité, notre Conseil municipal n'a eu de cesse de dénoncer cette situation dramatique.

C'est pourquoi, La Réunion ne doit pas être oubliée dans le « Ségur de la Santé ». C'est une occasion historique qui doit être saisie pour obtenir la révision du PRE, l'arrêt des suppressions de postes et de lits, et des moyens supplémentaires par la revalorisation du « coefficient géographique ». Nous devons saisir cette opportunité pour redonner au pôle Sud du CHU de La Réunion les moyens dont il a besoin, pour répondre aux attentes du personnel de santé et de la population, et rétablir un équilibre entre les différents pôles. Il faut revenir au principe du CHU bicéphale qui avait présidé à sa création.

L'AÉROPORT DE PIERREFONDS

La crise sanitaire a eu un impact majeur sur le secteur aérien. La fermeture des frontières a mis les compagnies aériennes au bord du gouffre. Sans l'intervention massive des Etats, de nombreuses compagnies aériennes auraient été en faillite.

L'une des conséquences de cette situation, c'est la cessation de toute activité durant plusieurs mois dans de nombreux aéroports. C'est notamment le cas de Pierrefonds où la quasi-totalité du personnel a dû être mis au chômage partiel.

L'activité de Pierrefonds repose essentiellement sur les liaisons Réunion-Maurice. La question de la reprise de ces vols est vitale pour Pierrefonds et se pose sous une double interrogation : dans quel calendrier et par quelles compagnies aériennes ? Il est absolument nécessaire qu'« Air Austral » et « Air Mauritius », qui sont les 2 acteurs historiques du développement de l'aéroport, prennent en compte la situation de Pierrefonds dans leurs plans de reprises.

Sinon, à défaut d'une reprise prochaine d'activités, l'avenir de l'aéroport de Pierrefonds serait mis en danger.

Or, l'aéroport de Pierrefonds est un outil essentiel pour l'aménagement équilibré de notre île et pour le développement du sud, aussi bien pour les échanges économiques, pour le tourisme que pour les besoins de mobilité de la population.

Le désenclavement, le développement et le rayonnement de toute la micro région Sud, sont intimement liés à la vitalité de son aéroport.

Il faut tout faire pour sauver l'aéroport de Pierrefonds. C'est un enjeu pour toute La Réunion.

Pour le groupe majoritaire,
André THIEN AH KOON

POUR L'OPPOSITION MUNICIPALE

MERCI A TOUS LES TAMPONNAIS

Mes chers amis,

C'est le dernier article que j'ai le plaisir de vous adresser dans ce magazine municipal. Avec Paul Cazal nous avons menés une opposition constructive et respectueuse pour tous les Tamponnais. Nous avons été présents sur tous les dossiers importants pour notre commune. Nous avons été souvent entendus. De 2014 à 2017, sous la présidence de F Hollande et en tant que député, j'ai tout mis en œuvre pour que l'État accompagne la commune et les Tamponnais : plus de 1500 contrats aidés par an, l'EHPAD du Tampon, le financement des quartiers prioritaires.

Cette mandature s'achève et nous ne pouvons que regretter l'absence à l'avenir de représentants de la gauche dans le nouveau Conseil Municipal.

Paul Cazal et moi-même nous remercions les Tamponnais pour leur confiance. Nous avons tout mis en œuvre pour vous représenter dignement en restant fidèles aux valeurs de progrès et de justice sociale. Nous remercions l'ensemble du personnel communal pour leur courtoisie, leur efficacité et la qualité de leur travail.

Même si nous ne serons plus membres du Conseil Municipal, nous serons toujours à votre écoute et à vos côtés.

Fidèlement Tamponnais
Jean Jacques VLODY et Paul CAZAL

Nous sortons tous déboussolés.es et inquiets.tes de ce confinement Covid. Mais les difficultés sont encore devant nous et notre collectivité aura à faire des efforts exceptionnels pour maintenir l'emploi, répondre aux besoins de services publics des personnes fragiles et de l'ensemble de la population.

La situation sanitaire reste préoccupante avec le coronavirus qui continue à circuler mais aussi l'interminable épidémie de dengue qui accable trop de familles réunionnaises. Une crise sociale, s'annonce avec une montée du chômage et de la pauvreté et une génération d'enfants et de jeunes en difficultés scolaires. Par contre des innovations et de nouvelles activités montrant solidarité, écologie et créativité sont apparues et méritent du soutien pour se développer sur le long terme. Nous soutenons l'aide à des micro-projets agricoles, de transformations artisanales agroalimentaires, de relocalisation d'activités textiles.

Le développement de pistes cyclables sécurisées devient une urgence.

Nous plaçons aussi pour un grand plan de modernisation de nos établissements scolaires pour des écoles plus propres, mieux équipées et connectées avec plus de personnel pour encadrer les enfants.

Ce sera notre dernier article sur l'Ere du Tampon, retrouvez-nous sur d'autres médias !

Merci à tous les Tamponnais ! Merci à l'ensemble des personnels pour leur investissement face à l'épidémie.

Nous portons le projet d'un avenir meilleur pour notre commune, un Tampon écologique, solidaire et culturel !

Pour une opposition constructive.
Colette FONTAINE ET Isabelle MUSSO

Texte non parvenu

Yannis LEBON Conseiller Municipal

TERRITOIRE

DENGUE La vigilance ne doit pas être relâchée



Depuis le début de l'année :

- Plus de 14 000 cas autochtones confirmés
- 527 hospitalisations
- 1 536 passages aux urgences
- 13 décès (dont 6 directement liés à la dengue)

L'épidémie de dengue se poursuit dans toutes les communes de La Réunion. Après 5 semaines consécutives à un haut niveau d'activité épidémique à plus de 1 000 cas confirmés par semaine (avec un pic de plus de 1 500 cas du 20 au 26 avril), une tendance à la diminution du nombre de cas semblait se profiler fin mai. Toutefois, cette baisse reste limitée et la vigilance ne doit pas être relâchée.

Afin de limiter la propagation du virus, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS et du SDIS poursuivent leurs opérations de démoustication jour et nuit, en intégrant les mesures barrières contre la diffusion du Covid-19. Ces traitements sont indispensables pour lutter contre l'épidémie et doivent être accompagnés par la mobilisation active des Réunionnais au quotidien pour être pleinement efficaces. L'élimination des gîtes larvaires est en effet l'affaire de tous.

La préfecture de La Réunion et l'ARS rappellent à la population l'importance des mesures de prévention essentielles pour lutter contre la dengue : consulter rapidement un médecin en cas de symptômes, se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches, et éliminer les gîtes larvaires à son domicile.



RÉSEAU CARSUD

20 véhicules neufs



Le réseau CARSUD joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants des 4 communes de la CASUD (le Tampon, l'Entre-Deux, Saint-Philippe, Saint-Joseph) et connaît une attractivité grandissante. Or, ce succès incontestable se heurte de plus en plus à la capacité des véhicules mis en ligne pour exploiter le réseau qui bien souvent devient insuffisante.

Pour remédier durablement à cette difficulté et donner un nouvel élan au réseau, la CASUD a décidé d'augmenter sa capacité en acquérant 20 véhicules neufs. Financés sur fonds propres, cette acquisition représente un investissement de la CASUD de 3 400 000 €.

Les véhicules de marque ISUZU sont arrivés à La Réunion au mois de mai et sont mis en service par NOVASUD depuis le 15 juin. Ce sont ainsi 800 places nouvelles qui sont offertes sur le réseau.

Cette capacité nouvelle prend un relief tout particulier dans la période que nous traversons alors que les transports en commun doivent respecter les règles de distanciation physique.

En effet, ces véhicules plus capacitaires que ceux utilisés jusqu'à présent permettront, tout en protégeant les clients, de transporter plus de personnes par voyage.

RÉTROSPECTIVE

GRANDS KIOSQUES

SALON D'ÉTÉ MAISON ET JARDIN

8-9 et 15-16 février. Le Salon d'été Maison et Jardin s'est tenu aux Grands Kiosques de la Plaine des Cafres durant deux week-ends du mois de février. L'occasion pour le public de découvrir les dernières tendances en terme d'aménagement intérieur et extérieur, et de rencontrer des professionnels.



23 ÈME KM TAMPON LONTAN

23 février. L'événement Tampon lontan s'est déroulé sur le site de Miel Vert au 23^{ème} Km. Au programme : jeux lontan, ambiance lontan, bal la poussière, atelier culinaire, expositions, danses et concert de Bernadette Ladauge.



CÉLÉBRATION UNE NOUVELLE CENTENAIRE AU TAMPON

13 mai. La Tamponnaise Marguerite Huet a célébré ses 100 ans le 13 mai dernier. Cette mère de 8 enfants a fêté son anniversaire entourée de ses proches.



PARVIS DE LA MAIRIE JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

11 mars. À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, un dépôt de gerbes a eu lieu au Monument aux Morts sur le parvis de la Mairie.



RÉTROSPECTIVE



SALLE RITA ET CHARLES BEAUDEMOULIN

EXPOSITION « RÉTROSPECTIVE »

Mars. Au début du mois de mars, la salle Rita et Charles Beaudemoulin a accueilli l'exposition « Rétrospective » d'Ive Fontaine. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir ses peintures qui mettent en avant les sujets locaux et les poissons.



TROIS-MARES

INAUGURATION DES TOBOGGANS AQUATIQUES

29 février. Afin d'offrir à la population une activité ludique et attractive, la piscine municipale de Trois-Mares a été équipée d'un ensemble de toboggans aquatiques. L'inauguration des toboggans a eu lieu le 29 février, pour le plus grand plaisir des férus de glissades.



PARVIS DE LA MAIRIE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

8 mai. Dans le cadre de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, un dépôt de gerbes a été organisé au Monument aux Morts sur le parvis de la Mairie.



PARVIS DE LA MAIRIE

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

27 mai. Dans le cadre de la Journée nationale de la Résistance, un dépôt de gerbes a eu lieu sur le parvis de la Mairie.



Concours Maisons fleuries 2020 : inscrivez-vous !

INSCRIPTIONS DU 1^{ER} JUILLET AU 15 AOÛT 2020

CONCOURS Maisons Fleuries 2020

Mention spéciale
Mon jardin me soigne
Composition de plantes
médicinales et aromatiques

Candidatures à : MAIRIE DU TAMPON
Secrétariat de la Direction Environnement
+ d'infos sur : www.letampon.fr



CASUD

Campagne de stérilisation des chiens et chats



Dans le cadre du partenariat instauré avec les services de l'Etat pour une aide aux foyers non imposables, la CASUD informe la population que la stérilisation et l'identification des chiens et chats se fera du 1^{er} juin 2020 au 1^{er} décembre 2020.

3 animaux peuvent être identifiés et stérilisés gratuitement sur les communes du Tampon, de Saint-Joseph, de l'Entre-Deux, et de Saint-Philippe, pour les foyers non imposables sur le revenu.



Pièces à fournir

- Copie d'un justificatif de domicile (facture d'électricité ou d'eau de moins de 3 mois) ;
- Copie d'une pièce d'identité du propriétaire de l'animal (carte d'identité ou passeport) ;
- Copie de l'avis de non imposition 2019 sur le revenu 2018 ;
- Copie de la carte d'identification délivrée par la SCC ou SCF ou attestation sur l'honneur. Si l'animal n'est pas identifié, cela se fera en même temps que la stérilisation.

Pour tout complément d'information, appelez la CASUD au N°Vert 0 800 327 327 (appel gratuit depuis un poste fixe).

